

BEOGLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Nos hôtes de marque

Le maire d'Athènes
dans nos murs

M. Hodjias, maire d'Athènes, qui est accompagné de M. Lambrinakos, membre du conseil municipal, est arrivé hier à Istanbul par l'avion de l'Aero Espresso. Il a été reçu à Büyükdere par le vali, M. Muhammed Üstündag et les hauts fonctionnaires du vilayet. M. Hodjias qui est un ancien journaliste et athlète, a fait à la presse les déclarations suivantes :

C'est la première fois que je viens à Istanbul. Je compte offrir une coupe, au nom de la ville d'Athènes, à nos athlètes qui prennent part aux Olympiades balkaniques, et profiter de l'occasion pour saluer les athlètes turcs.

M. Hodjias s'était rendu récemment à Londres, on s'en souvient, et il y avait eu une entrevue avec le roi Georges. Tout en trouvant naturelles, en sa qualité d'ancien journaliste, les demandes qui lui ont été posées à cet égard, il s'est excusé de ne pouvoir y répondre.

M. Hodjias rentrera à Athènes mardi prochain, par le courrier aérien de l'Aero Espresso.

Le gouverneur de la Save
à Istanbul

M. Stéfan, gouverneur de la banque de la Save (Yougoslavie), est arrivé hier à Istanbul et a reçu la visite de notre gouverneur. Comme il est en même temps président des organisations sportives de son pays, il assistera aux Olympiades balkaniques qui ont lieu ici.

L'installation des réfugiés

Le Ministre de l'hygiène, Dr. Refik Saydan, est attendu ce matin à Istanbul. Il se rendra à Muratli pour assister aux réunions qui s'y tiendront pendant trois jours, avec la participation de l'inspecteur général et du vali de la Thrace, pour discuter sur les questions relatives à l'installation des réfugiés.

On est en train de préparer un projet de loi rattachant les services de l'installation des réfugiés au Ministère de l'hygiène et non plus à celui de l'Intérieur.

Les ailes étrangères dans notre ciel.

L'escadrille roumaine

Les aviateurs roumains ne sont pas partis hier pour Ankara, vu le mauvais temps. Le colonel Negresco a rendu visite au vali et au commandant d'Istanbul.

Aujourd'hui sont attendus à Büyükdere trois hydravions roumains en route pour Le Pirée.

Pour avoir du bon lait

On a commencé l'application des dispositions suivantes du nouveau règlement élaboré par le Ministère de l'hygiène au sujet du lait :

Des étiquettes ont été commandées : les laitiers devront les placer sur les récipients pour indiquer leur nom et la qualité du lait qu'ils vendent.

Ils ne pourront plus, quand ils sont en faute, déguerpir à l'approche d'un agent en plantant là le récipient... Des primes seront accordées à ceux qui dénonceront les vendeurs de mauvais lait, ce qui sera facile à la lecture des étiquettes.

Pour ce qui est du contrôle et en général, de l'application des autres dispositions du règlement, un certain retard est inévitable, attendez que l'on devra donner aux propriétaires des laiteries le temps nécessaire pour leur permettre de faire les nouvelles installations prévues — surtout en ce qui concerne les laits pasteurisés.

De son côté, l'association des laitiers aidera ceux d'entre ses membres qui sont pauvres à se procurer des vêtements propres, à ne pas conserver le lait chez eux — autant de dispositions que le règlement prévoit. De plus, l'association a transmis à la direction de l'hygiène la liste de toutes les crèmeries d'Istanbul qui seront soumises à un contrôle très sévère.

De très fortes amendes sont prévues pour ceux qui vendent du lait frélaté. A la récidive, ils sont passibles de pourvois judiciaires.

La pluie

L'Observatoire annonce que l'épaisseur de la pluie qui tombe depuis trois jours, presque sans discontinuer, a atteint 16 millimètres.

Ce changement brusque a influé sur la température. Alors que le thermomètre marquait 17° il est descendu jusqu'à 11°. Cette situation conforme au changement de la saison, n'a rien d'anormal.

A l'occasion de la
Fête de "Roch
Hachana",
"BEYOGLU",
souhaite bonne année à
ses lecteurs israélites.

La circoncision est-elle
scientifiquement utile?

Le Dr. Cemil le conteste...

La circoncision constitue, on le sait, indépendamment de son caractère rituel, une véritable opération chirurgicale. Or, beaucoup de praticiens contestent l'opportunité de cette pratique au point de vue strictement médical.

Mais en admettant l'opportunité de la circoncision, en soi — il est des spécialistes d'Occident qui la recommandent du point de vue purement sanitaire et abstraction faite de toute considération religieuse — il reste à examiner la façon dont elle est exécutée. Généralement, on confie ce soin à des gens qui portent le titre de «stinetçis», mais qui sont complètement dépourvus de connaissances médicales. Il y a là un réel danger et la commission médicale s'occupe de la question.

Le Dr. général Cemil, a rédigé un mémoire circonstancié dans lequel il expose les dangers de stétanos, cangrème, etc... résultant d'une circoncision mal faite. «On prétend, écrit-il, que la circoncision présenterait des avantages d'hygiène» en assurant une propreté plus parfaite des organes. Soit. Mais pour éviter des maladies qui ne se produisent généralement que chez un individu sur mille, est-il juste de soumettre tous les enfants musulmans à une épreuve qui peut comporter des dangers graves pour leur santé? J'estime que recommander la circoncision équivaudrait à imposer à tous les enfants, sans exception, l'ablation de l'appendice, sous prétexte de les mettre à couvert contre une appendicite éventuelle dont ils pourraient être atteints un jour!»

Perdus en mer

Malgré la tempête, et quoiqu'ils fussent ivres, les nommés Abdürrahman et Sadik, avaient pris la mer, de Héreke, avec un chargement de briques.

On a trouvé sur le rivage, à Karamursel, le gouvernail et les rames de leur barque.

Excommunié

Dans sa réunion d'hier, le Saint-Synode du Fanar a excommunié le curé de Feriköy, Genadios, qui s'est rallié à Papa Efrem.

Souvent Albion varie...

Paris, 27. — De nombreux journaux français s'attachent à relever les contradictions de l'attitude de la Grande-Bretagne qui encouragea l'Italie à entreprendre la colonisation de l'Ethiopie pour contrecarrer le développement de l'influence française, rayonnant par Djibouti, et aujourd'hui voudrait appliquer, injustement, contre elle, des sanctions ; sans tenir compte de ses raisons.

Or, l'Angleterre s'est tue lorsque le Nippon avançait en Chine, quoique son action fut bien moins justifiée que l'avancée italienne en Ethiopie.

Les principaux journaux français préconisent une conférence tripartite pour concilier l'action de l'Italie avec celle de la France et de l'Angleterre.

L'Angleterre est l'amie de l'Italie, dit M. Mac Donald

Londres, 28 A. A. — Dans un discours qu'il prononça hier à Tilbury, M. Ramsay Mac Donald souligna l'amitié de la Grande-Bretagne et de l'Italie et la sincérité de l'effort déployé par l'Angleterre pour assurer la paix.

«Nous n'avons aucun sentiment de jalouse à l'égard de l'Italie, dit-il, et nous ne sommes pas des rivaux de l'Italie. La Grande-Bretagne désire maintenir le front de Stresa. Elle veut la prospérité future des deux pays. Mais c'est seulement en coopération avec les autres nations et en exposant à celles-ci nos griefs et nos difficultés ainsi que nos besoins de la manière la plus amicale, que la paix du monde et l'amitié entre les nations peuvent être assurées.»

M. Eden à Londres

Londres, 28 A. A. — M. Eden es-

compte pouvoir se trouver à Londres au cours du week-end. Comme M. Baldwin rentrera des Chequers dimanche, il est probable qu'ils se rencontreront dès le début de la semaine prochaine pour discuter, de concert avec Sir Samuel Hoare, les derniers aspects de la situation internationale relativement au différend italo-abysse.

«Les ambassadeurs effectuèrent hier une démarche concertée, mais en agissant séparément. Ils donneront au Reich certains apaisements sur les engagements des puissances garanties du statut de Memel et sur le respect des traités par le gouvernement lithuanien. Ils rappelèrent que la Lituanie fournit des explications suffisantes et donne des assurances formelles que les élections de demain se dérouleraient légalement. Ils relevèrent

Paris, 28 A. A. — La presse pari-

sième se préoccupe des questions ori-

entales, particulièrement à la veille des élections de Memel.

Le «Journal» précise la démarche

que les ambassadeurs de France, d'An-

gleterre et d'Italie firent à la Wilhelm-

strasse :

«Les ambassadeurs effectuèrent hier une démarche concertée, mais en agis-

ant séparément. Ils donneront au Reich

certaines apaisements sur les engagements

des puissances garanties du statut de

Memel et sur le respect des traités par le

gouvernement lithuanien. Ils rappelèrent

que la Lituanie fournit des explications

suffisantes et donne des assurances for-

melles que les élections de demain se dé-

rouleraient légalement. Ils relevèrent

Paris, 28 A. A. — Certains journaux

Le Dimanche 20 Octobre

Recensement Général

L'importance accordée

aux opérations de recen-

sement prouve que la na-

tion turque se trouve mûre

pour le relèvement et la repopulation.

Une mission inutile

Paris, 28 A. A. — Certains journaux

Le délégué italien n'a pas assisté à la séance du Conseil de la S. D. N.

“Tout ce qui a été dit et fait à Genève après le 4 Septembre ne nous concerne pas”, dit le “Giornale d'Italia”

Rome, 27. — Le «Giornale d'Italia» enregistrait le fait que le délégué italien s'est abstenu d'assister à la séance du conseil de la S. D. N., note que ce fut la conséquence logique de la conduite suivie jusqu'ici par le gouvernement italien qui a affirmé et démontré de façon limpide l'impossibilité de trouver dans la Ligue, la solution d'un conflit qui dépasse sa compétence et sa nature. Les faits qui sont survenus à Genève et les paroles qui y ont été prononcées depuis le 4 septembre ne concernent pas l'Italie qui garde sa pleine liberté d'action, conformément à ses intérêts et à son jugement pleinement responsable et conscient.

D'une part, le «Giornale d'Italia» voit dans la proposition anglaise de considérer l'assemblée de la S. D. N. comme siégeant en permanence, à Genève, une tentative de pression contre l'Italie. On veut tenir Rome en présence constamment d'une grande assemblée. L'immixion de la S. D. N. dans le conflit italo-éthiopien est inadmissible, étant donné que cette question dépasse sa compétence.

La «Tribuna» étudie la question des sanctions. Le journal démontre qu'il n'existe pas de «sanctions» dans la S. D. N.

L'article 16 parle seulement de rupture des relations économiques et financières. Or, les pays qui se prononcent en faveur de sanctions sont ceux qui vendent à l'Italie beaucoup plus de marchandises qu'ils ne lui en achètent. Les sanctions se tourneraient donc à leur détriment. Mais si l'on envisage d'entreprendre une action directe quelconque, ou notamment un blocus, il s'agira alors d'opérations de guerre auxquelles l'Italie répondra de même.

Un message de M. Mussolini

Rome, 27. — La «Feuille d'ordres» du parti national fasciste contient des dispositions pour la célébration du cinquième anniversaire de la fondation des

L'armée éthiopienne attaquerait...

Londres, 27. — Le correspondant du «News Chronicle» dit être informé que l'armée éthiopienne concentrée dans la zone de Dessié, sous le commandement du prince héritier, aurait reçu l'ordre d'attaquer les Italiens.

Le gouvernement laisserait entendre qu'il n'a pas une confiance excessive dans les chefs du pays Dancali.

La proclamation de la mobilisation générale au son du «nagari» (tambour) a provoqué partout une vive agitation.

Un message de M. Mussolini

Rome, 27. — La presse parisienne se préoccupe de l'entrée éventuelle de l'Italie dans le camp révisionniste

Berlin, 28 A. A. — Du correspondant de Havas :

Les milieux politiques se demandent si la visite de M. Goemboes en Allemagne ne prépare pas un accord germano-hongrois. En effet, tandis que M. Goemboes chasse avec M. Goering, en Prusse Orientale, les deux hauts fonctionnaires hongrois qui l'accompagnaient le quittèrent pour se rendre à Berlin où ils prirent contact avec les milieux politiques afin de préparer les conversations que M. Goemboes aura à partir de dimanche avec M. Hitler.

On annonce d'autre part que des missions militaires précédèrent M. Goemboes et tout semble indiquer que les conversations engloberont les questions militaires.

Pour certains milieux diplomatiques de Berlin, il s'agirait même de jeter les bases d'un système politique nouveau.

On envisagerait la formation d'un bloc des Etats du centre de l'Europe s'opposant à la Petite Entente.

La démarche des ambassadeurs d'Angleterre, de

France et d'Italie

à Berlin

Paris, 28 A. A. — La presse pari-

sième se préoccupe des questions ori-

entales, particulièrement à la veille des é-

lections de Memel.

Le «Journal» précise la démarche

que les ambassadeurs de France, d'An-

gleterre et d'Italie firent à la Wilhelm-

strasse :

«Les ambassadeurs effectuèrent hier une démarche concertée, mais en agis-

ant séparément. Ils donneront au Reich

certaines apaisements sur les engagements

des puissances garanties du statut de

Memel et sur le respect des traités par le

gouvernement lithuanien. Ils rappelèrent

que la Lituanie fournit des explications

suffisantes et donne des assurances for-

melles que les élections de demain se dé-

rouleraient légalement. Ils relevèrent

Paris, 28 A. A. — Certains journaux

Un affreux drame social

Les éditoriaux de l'«ULUS»

La fête de la Langue

Il est une forme de crime qui, en raison de sa fréquence, commence à nous paraître, en dépit de toute son horreur, presque monnaie courante. Nous y sommes tellement habitués que nous en lisons la nouvelle d'un oeil distrait et nous passons à autre chose.

Je veux parler des mères qui tuent leurs nouveau-nés. « Mère » et « tuer » : voici bien deux mots que l'esprit et le cœur se révoltent à voir rapprochés. Mais que pouvons-nous faire si la vérité les unit, s'il y a des mères qui détruisent leur progéniture avant leur naissance ou dès sa naissance ?

Certains de ces crimes s'entourent de circonstances tellement effroyables que l'on en demeure fort ébahi. Même le mot de « monstre » paraît trop faible en l'occurrence. Mais il y a des êtres, il y a des mères, qui accomplissent de sang-froid pareille monstruosité.

Mais n'y a-t-il pas là un crime qu'il faudrait faire retomber sur toute la société ?

Suffit-il pour calmer notre conscience de nous en prendre à la mère dénaturée, à la femme anormale qui a fait cela ?

Je ne le crois pas. Nous sommes en présence d'une fait qui intéresse toute la société. Une grande part du péché de ces mères sans cœur nous revient. Je vais vous expliquer pourquoi je professe cette opinion. Il est des cas où le fait d'avoir un enfant hors du mariage, fruit de relations d'amour, constitue pour une femme une tache, telle qu'elle ne peut en supporter le poids. Admettons le cas d'une servante. Elle n'a pas le droit d'être enceinte. Le voudrait-elle, qu'on ne la retiendrait pas dans la maison où elle travaille. Où ira-t-elle et comment vivra-t-elle ? L'enfant ne signifie pas seulement pour cette mère 5 ou 6 mois de chômage. Après sa naissance également il faut le soigner, il faut s'en occuper. Cela est impossible pour cette femme. Et de cette impossibilité à laquelle se heurtent ses efforts, il n'y a pas loin à la décision sauvage qui permettra à la malheureuse de se tirer d'affaire. En réalité, ce sont ces fausses conventions, ces jugements hâtifs, ces influences du milieu et des moeurs qui, agissant tous dans le même sens, poussent les mères à ce terrible abîme.

Le cas de la servante, que nous avons cité ici, peut se présenter pour d'autres mères, dans des circonstances multiples et variées. Et il est impossible de nier qu'il en est ainsi.

Il s'agit ici des cas d'enfants assassinés après leur naissance. Ils sont relativement rares. Mais le même crime est pratiqué de façon beaucoup plus courante et sur une échelle beaucoup plus grande sous la forme, plus facile à perpétrer, de l'avortement.

Quelle peut être la part de responsabilité incriminée, à cela, à la société ? En quoi la collectivité peut-elle être impliquée dans le péché perpétré par un individu ? Nous sommes tenus, de penser à la situation difficile des êtres humains et par conséquent des mères. Si elles, elles font le sacrifice de leurs enfants, nous devons comprendre que les amendes que nous infligerons ne constitueront pas un obstacle certain à ces crimes et n'en éviteront pas le renouvellement.

Nous ne devons pas perdre de vue que les êtres sont, par nature, faibles et impuissants à se maîtriser devant certaines obligations ou en certaines circonstances.

Quelle que soit la sévérité de la punition que nous infligerons après le crime et même si elle est de nature à servir d'exemple, elle ne saura être aussi salutaire que les mesures que l'on prendra pour amoindrir les possibilités de commettre le délit ou pour le supprimer.

Nous devons créer une organisation telle qu'une mère malheureuse en proie à des souffrances ne soit pas atteinte de la folie de penser à commettre un crime aussi effroyable que celui de tuer son enfant.

Je suppose maintenant qu'il y a certains établissements à Istanbul. Une mère s'y rend et y abandonne son enfant, en se dégagant de l'obligation de le soigner. Elle n'est pas obligée de faire connaître son identité. De plus celles qui le désirent peuvent laisser leurs enfants dans un endroit convenu sans se faire connaître. Il y a encore d'autres établissements où les mères peuvent accoucher, laisser leurs enfants sans avoir déclaré leur identité.

Si l'on faisait tout ceci, les cas d'avortement ou d'assassinat des enfants après leur naissance ne diminueraient-ils pas ? En effet, les motifs imprévisibles qui incitent à de tels crimes disparaîtraient.

L'enfant né ou à naître ne sera plus un élément empêchant l'existence de sa mère. La souffrance de six mois que précède l'accouchement ou l'« être de la honte », sera dès lors considérée comme supportable eu égard à l'horreur du crime.

Non seulement nous ne créons pas de tels établissements, mais nous pensons même à prendre des décisions qui sont de nature à rendre la situation encore plus difficile. Le Darülaceze (l'Asile des Pauvres) ne peut pas prendre des enfants ayant père et mère. Il faut que ce pauvre petit soit abandonné dans la rue pour qu'il soit reçu dans cet établissement de bienfaisance de la ville.

Cette situation anormale augmente les cas d'abandon volontaire et préconçu d'enfants dans les rues.

Les mères qui s'en rendent coupables ne sont pas poursuivies. La plupart des enfants ainsi abandonnés meurent des suites de maladies contractées pour avoir

La fête de la Langue

Lisez attentivement nos écrits de 1935 : ils sont tous débarrassés des vieilles locutions.

Je vais vous donner une nouvelle encore meilleure : la langue de notre littérature d'aujourd'hui est supérieure dans une mesure inappréciable à la langue de la littérature ottomane ; elle est plus fine, plus belle. Ne prêtez pas foi à ceux qui prétendent qu'ils ne parviennent pas à exprimer leurs pensées en turc. Chacun dispose d'une langue qui est à la mesure de ses idées. Nous sommes injustes en voulant faire converger toutes nos lacunes sur une partie de notre tête. On nous dit, en nous présentant une page en turc : « Pourrez-vous exprimer cela en turc ? ». Répondez : « Votre esprit est-il mûr pour penser cela ? ».

Ce qui nous empêche d'avoir un grand philosophe, un grand romancier, un grand poète, ce n'est pas le manque de locutions turques correspondant, mot à mot, au Larousse. Les écrivains turcs qui usent du français écrivent en turc autant qu'ils le font en cette langue.

Nous avons été formés par la culture du « medresse » ; nous ne venons de fonder que tout récemment notre université. La crise est à la mesure de nos têtes.

Ceux qui font progresser une langue sont ceux qui pensent et créent en cette langue. La pensée turque et l'œuvre créatrice turque luttent pour conquérir leur poste élevé dans le monde de la culture occidentale. C'est là la plus grande valeur de notre révolution de la langue.

C'est parce que, plus ou moins, nous avons travaillé uniquement dans le domaine de la littérature, quoique nous n'ayons fait que répéter et traduire les idées d'autrui, que notre langue littéraire est supérieure à notre langue scientifique. S'il y avait eu un vrai savant qui eut survécu parmi nos étudiants qui font leurs études en langues étrangères, dans les universités d'Europe, non seulement il aurait créé une véritable langue scientifique, mais il n'aurait eu aucun empêchement à employer une de ces langues pour répandre des découvertes.

Nous savons combien de termes le medresse a inventé pour créer son propre milieu culturel.

Le vrai nom de la fête de la langue devait être la « fête de la culture ». Ataturk cherche la place qui revient au Turc dans le passé que dans l'avenir.

La première tâche qui s'impose aujourd'hui c'est de former la langue de la science et de l'Etat, la langue littéraire.

On ne peut enseigner la philosophie en usant des termes du « medresse ». La République populaire ne peut s'exprimer en ottoman. Dans ce pays où, depuis 1928, on n'enseigne plus l'arabe et l'iranien, l'Etat ne peut plus s'appeler **Babiali** (Sublime Porte), ni l'université **medresetülküt**, ni le fonctionnaire ne peut employer la langue de l'ère du « Servitüfun ».

En nous appuyant sur la grande force de la Turquie, dont nous venons de prendre conscience nouvellement, nous devons nous efforcer de découvrir les équivalents turcs, des nouveaux termes de la culture occidentale.

Nous devons éviter à nos enfants qui étudient les mathématiques, l'obligation d'apprendre chaque année de nouveaux termes.

Chez nous, la connaissance de la langue semblait une chose nécessaire seulement à ceux qui s'occupaient de littérature. C'est là l'une des causes du peu de valeur de nos livres de classe. L'ingénieur ne voyait pas la nécessité d'appréhender le turc. Qu'y a-t-il de surprenant dès lors à ce que l'on ne comprenne pas les livres ? Le moment est venu de prêter la plus grande importance à ce que, dans chaque école de Turquie, on apprenne et on écrive le vrai turc.

Ataturk a préparé toutes les possibilités ; il a créé toutes les occasions. Il a placé l'Etat, avec tous ses moyens et toutes ses forces, au service de la culture. Travaillois à bénéficier de toutes ces possibilités et de tout cet appui pour éléver la Turquie intellectuelle et industrielle.

F. R. Atay

pris froid.

Chaque jour, chaque minute nous assistons à ce drame social au milieu duquel nous nous trouvons, comme acteurs ou comme spectateurs, en qualité de plaignants ou de juges, mais insouciants, les bras croisés.

Hüseyin Cahid Yalçın (Du « Yedigün »)

LA VIE LOCALE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Les remerciements d'Atatürk

Atatürk a bien voulu charger l'Agence Anatolien de transmettre ses remerciements à tous ceux qui, à l'occasion de la fête de la Langue et de tous les coûts du pays, lui ont adressé des félicitations et se sont faits les interprètes de la joie dont tous les compatriotes sont animés.

LE VILAYET

M. Abidin Ozmen à Istanbul

M. Abidin Ozmen, premier inspecteur général, a quitté Ankara hier soir à destination d'Istanbul.

L'anniversaire de la délivrance d'Istanbul

La loi sur le travail

Le conseil d'administration de l'Union industrielle se réunira à partir de lundi prochain pour examiner le projet de la loi sur le travail.

Le prochain recensement

Les préparatifs du recensement qui aura lieu le 20 octobre dans toute la Turquie sont menés activement. Ils sont achèvés en cette ville. Les contrôleurs et les agents qui y seront affectés dans chaque « nahiye » ont été désignés. Ils seront réunis dans le courant de la semaine prochaine sous la présidence des directeurs des « nahiye » pour recevoir des directives générales. Le matériel qui leur est destiné est déjà sur place ; il comporte un crayon, un livret pour les inscriptions et des instructions écrites, le tout contenu dans une grande enveloppe.

Le recensement de 1935 différa beaucoup de celui de 1927. Les livrets d'enregistrement comporteront un feuillet pour chaque individu ; on y inscrira toutes les particularités qui le concernent, y compris son état de santé. Lors du recensement précédent, on avait sacrifié une feuille par famille. De même, on a sensiblement accru l'effectif des préposés au recensement de façon à ce que les opérations puissent s'achever plus tôt que la dernière fois ; il y aura non pas un préposé par quartier, mais un préposé pour chaque rue. On estime qu'il y aura ainsi 200 à 300 préposés par « nahiye ». Dans ces conditions, on espère que tout sera fini à midi ; en 1927, les opérations avaient pris fin à la tombée de la nuit.

Tribunes populaires

Le Haber annonce que l'on envisage de créer en notre ville, à partir de la prochaine fête de l'anniversaire de la République, des tribunes populaires dans le genre de celles de Hyde Park, à Londres. Tout compatriote de plus de 18 ans sera autorisé à y monter pour faire part au public de ses réflexions et de ses impressions au sujet de la République, de la Révolution, de l'Indépendance, etc... Des comités de trois membres, constitués par les filiales du parti, assurent le fonctionnement de ces tribunes qui seront, bien entendu, érigées en des endroits où elles ne risqueront pas d'intercepter la circulation.

LES ASSOCIATIONS

La Chambre médicale

Vendredi prochain auront lieu les nouvelles élections du conseil d'administration de la Chambre Médicale. Le conseil en exercice présidé par le Dr. Niyyazi İsmet Gözü, a réalisé par sa gestion de deux ans, beaucoup d'excellentes choses. L'immeuble de la Chambre a été remis à neuf ; on y a aménagé une salle de conférences et une bibliothèque.

La Chambre a réglé une dette de 5.819

livres turcs qui restait de la gestion précédente et a fait des dépenses nouvelles pour un total de 6.000 Lts. Elle a mené à bien beaucoup de questions professionnelles intéressantes ses membres. Sa tâche la plus ardue a été la détermination de la part d'impôts relevant aux médecins des diverses catégories. Enfin, les secours distribués aux parents des médecins, dentistes et pharmaciens morts dans l'indigence ont atteint un total de 2.316 Lts.

LE PORT

Abordage

Le bateau **Sakarya**, de la Société des armateurs, ayant chassé sur ses ancrages au moment d'apparaître pour Izmir, a eu une collision avec le bateau **Karadeniz**, ancré aux quais. Les dégâts ne sont pas graves et le **Sakarya** a poursuivi sa route.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

LE PORT

Le P. R. Atay

Le P. R. Atay a été nommé à la tête de la Chambre médicale.

CONTE DU BEYOĞLU

La classe d'anglais

Par CHARLES-HENRI-HIRSCH

La rentrée de Sautax, après une grise et quinze jours de sports d'hiver pour s'en purger, mit la classe en joie. Ce retour coïncidait avec la classe de M. Plutton, le plus myope des professeurs d'anglais, un tout petit homme à la fragilité ridicule et de mise aussi coquette qu'elle provoquait d'attention sur autant de faiblesses. La malice écolière ne manquait en outre de prendre garde à ce redoublé dans le patronymique du magister, qui lui déniait le prestige d'une royaute honorable, fût-elle des Enfers. Sautax, d'ailleurs, affectait de prononcer à l'anglais : « Mister Pleut'ton » pour se faire immanquablement observer qu'il devait dire : « Monsieur » et « Plutton » sans y appliquer une intention d'ironie.

Ce grand garçon ne s'étonnait de rien à quinze ans, parce que le foyer paternel où il grandissait encore passait de l'opulence à la gêne pour revenir aux prodigalités, ainsi que dans la même heure un ciel de mars, de l'azur au gris de plomb, puis de l'averse au soleil. Il était précoce, en tout ce qui ne relevait pas de la scolarité. Il adorait sa mère — une actrice de moyen renom. Il en parlait comme d'une camarade exquise d'inclination et de compréhension. Elle était pour lui ce qu'il était pour son père, incorrigible bohème de la finance dont il se défendait de juger les méthodes qui dédaignent de conduire leur fidèle au juste milieu.

— Millionnaire ou fauché, papa n' connaît qu'les extrêmes.

D'autres fois, le fils disait, s'attendrisant :

— Un poète ! C'est pour ça qu'maman l'adore après l'avoir aimé.

Il n'était point porté à s'émouvoir, ce matin : il se sentait riche de santé ; il croyt à éprouver encore aux oreilles et aux pommettes, la saine brûlure causée par la vivacité extrême de l'air ; enfin, comme si de soi, il s'était approvisionné de boules puantes, de pois détonants, de bandes d'amorces, de l'indispensable, en somme, qui vaut à la classe d'anglais des lycées de Paris une particulière popularité que les élèves n'oublient jamais, vivraient-ils cent ans et la mémoire affaiblie à ce point se rappeler un mauvais mariage.

L'arrivée de M. Plutton fut, à son ordinaire, furtive et précautionneuse.

S'il voyait mal de loin, il jouissait d'une ouïe qui ne laissait rien perdre. Il discerna donc nettement cette phrase scandée en son honneur :

— Mister Plutton est né dans un couvent d'air...

— Silence ! ordonna-t-il.

La voix reprit cependant :

— Si Mister Plutton n'était pas né dans un courant d'air...

— Assez, cette fois, Monsieur Sau-

tax ! Car, c'est bien vous qui prétendez...

Sautax s'était mis debout et, dans la plus hypocrite attitude de respect, tête haute, bras croisés, il protesta de son innocence — tandis qu'une bande d'amorces, mise en service imitait en miniature le terrifiant tac-tac de la mitrailleuse :

— Monsieur Plutton, je plaide non coupable.

Il traduisit aussitôt, afin de montrer au professeur un échantillon de ses connaissances en langue anglaise :

— Not guilty.

La classe fut prise du fou rire et de force, à l'exception près du maître et de Sautax, face à face, l'un en chaire, l'autre à son banc.

— Messieurs ! messieurs ! s'indigna M. Plutton.

Il entendit claquer les premières boulettes au fulminante. Elles lui annoncèrent la prochaine exhalaison des vapeurs chimiques. Son odorat délicat en redoublait l'offense, au-delà de tout manque de respect à sa personne friande de parfum. Il crut à une inspiration de quelque génie. Il parla — et il subit l'illusion d'avoir cédé la parole à un allié très audacieux :

— Monsieur Sautax, je place ma leçon d'aujourd'hui sous votre égide. Veuillez inviter vos camarades au silence et à l'attention.

Sautax adressa en direction de la chaire un grave salut à la romaine ; puis, il s'assura sur son banc, requit l'attention, d'un regard circulaire, et prononça :

— Comarades and gentlemen. Je tra-

duis à l'intention des débutants : camara-

dues et messieurs de l'élite par le bon ton. Et je continue en français pour démontrer dans les limites de mon savoir en british language : je vous prie de re-

couvrir avec attention et calme la manne que va répandre à dessein de nous ins-

truire notre éminent et vénéré profes-

seur, Mister Plutton.

L'intéressé ne se rassura qu'auvenant la fin. Il se reprit à craindre, lorsque du fond de la classe jaillit cette proposition intempestive :

— Un chic à Sautax ?

Le fils de l'actrice et du financier re-

suma :

— Pas de chic pour moi !...

Le plus naturellement du monde, il prononça :

— La parole est à Mister Plutton pour nous nous apprendre l'anglais.

Il s'éleva un léger murmure. Peu après, La surprise de la jeunesse passait encore celle du pédagogue. Il prolongea son plaisir de dominer une classe disciplinée. Il cherchait, en échange, un sujet de leçon capable de la passionner. Pour enseigner depuis plus d'un quart de siècles les mêmes enfants terribles au

TOUT PARIS QUI RIT
ET SOURIT...
MAURICE CHEVALIER
dans:
FOLIES BERGERES

Il faut voir cette semaine aux Cinés :
MELEK
un beau film français
LE VERTIGE
avec:
ALICE FIELD —
ANDRÉ BRUYERE
d'après la célèbre pièce de
CHARLES MIRE
PARAMOUNT JOURNAL ACTUALITES

Vie Economique et Financière

Notre traité de commerce avec la Grèce

Ainsi que nous l'avons annoncé, le traité de commerce turco-hellène a été signé. Il est valable pour 6 mois à partir du 1er octobre 1935. La contrepartie de tous les produits turcs achetés par la Grèce, sauf le charbon, sera réglée à moitié en devises et à moitié par voie de clearing. Les transactions sur le charbon se feront par la méthode tripartite. Le règlement des marchandises en transit s'effectuera en devises libres. Le droit sur notre bétail a été réduit à 7 drachmes jusqu'à 225 kilos et à 15 drachmes pour les sangliers. Les certificats d'origine turcs serviront de base aux commissions hellènes pour l'établissement de la valeur de la marchandise. Les bons d'échange anciens pourront servir à l'achat de produits hellènes pendant toute la durée du traité de commerce.

Un million de Ltqs de produits pendant un an

Il résulte des pourparlers en cours que les Soviets, en contrepartie des marchandises qui fouriront pour le tissage de Nazilli, se fourniront chez nous, pour un montant de 1 million de livres de produits pendant 20 ans.

Moscou, 27 A. A. — Le chef de la direction centrale des constructions mécaniques légères, Zubitzki, a eu un entretien avec le collaborateur de Tass au sujet de l'outillage devant être fabriqué pour le combinat textile à Nazilli. Toutes les commandes sont déjà réparties entre les usines qui devront fournir tout l'outillage nécessaire aux trois fabriques du combinat, à la filature, au tissage et à la fabrique d'appretage. Cet outillage comprend 28.236 broches à ailette, 763 métiers automatiques et machines pour les blanchisseries, d'appretage, etc. Plusieurs usines ont déjà commencé la fabrication des diverses pièces.

Un groupe d'ingénieurs et de constructeurs travaille à l'élaboration du projet de montage de la fabrique d'industries imprégnées en profitant de l'expérience acquise lors de la construction du combinat de Kayseri. On s'occupe également de la revision et de la mise au point des dessins pour la fabrication des machines et des métiers, ainsi qu'à la composition plus précise des listes de matériaux auxiliaires, de pièces de rechange et d'instruments.

Le transport de l'outillage sur le terrain du nouveau combinat en construction commencera le 1er janvier 1936. Le combinat doit être monté et les mécanismes ajustés au 1er janvier 1937. Au cours des trois mois qui suivront cette date, tout l'outillage doit être mis en exploitation.

Presque tous les spécialistes en montagne qui avaient pris part à la construction du combinat de Kayseri sont aussi chargés du montage et de la mise en marche du combinat de Nazilli.

Pour enrayer la baisse des noisettes

Il a été décidé de tenir, le 7 octobre 1935, à Ankara, sous la présidence du ministre de l'Économie, M. Celâl Bayar, et avec la participation des producteurs et des négociants une réunion pour étudier les mesures à prendre pour améliorer la culture des noisettes et développer leur exportation.

Chaque année, le commerce de ce produit rapporte 7 à 8 millions de livres au pays.

Mais ces dernières années on remarque qu'il est devenu l'objet de spéculations. Malgré que la récolte des noisettes de notre principale concurrente, l'Espagne, soit déficitaire, on relève que chez nous, depuis le commencement de la campagne les prix des noisettes sont en baisse d'une façon systématique. C'est pour prendre des mesures radicales contre cette spéculations que cette réunion aura lieu.

Exposition de sel au Japon

D'après les pourparlers en cours nous

allons envoyer de grandes quantités de sel au Japon qui, en échange, nous enverra certains de ses produits.

Dés maintenant, des firmes japonaises ont passé de fortes commandes de sel au monopole.

Le lin de Kandira

La situation de la récolte à Kandira est cette année excellente.

La production du lin est évaluée à 2 millions de kilos.

Les tabacs de l'Egée

Par suite de la sécheresse, la récolte des tabacs de la région de l'Egée est moindre, mais la qualité est bonne. On pourra la vendre, cette année, à des prix meilleurs.

Encore les certificats d'origine

Certains négociants exportateurs de raisins d'Izmir se sont adressés à la Chambre de Commerce pour se plaindre que des certificats d'origine ne sont pas délivrés pour les raisins vendus au-dessus du prix unique fixé ce qui leur occasionne des pertes.

Une nouvelle mine de charbon

En vue de sauvegarder des coupes la forêt de Gole, des études ont été entreprises pour exploiter la mine de charbon de Kofar (Kars).

Vers la suppression des Chambres de Commerce ?

La succursale du Türkofis s'occupant de la plupart des questions qui étaient auparavant du ressort exclusif de la Chambre de commerce d'Istanbul il est question de la suppression de celle-ci. D'après, alors que le Türkofis correspond directement avec le ministère de l'Économie la Chambre ne peut le faire que par l'enlèvement du Vilayet d'où pour les négociants des retards préjudiciables à leurs affaires.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

L'Intendance militaire remet en adjudication, pour le 12 octobre, la fourniture de 58 tonnes de beurre pur à 78 pcts. le kilo.

La commission des achats d'Ankara du commandement général de la gendarmerie met en adjudication le 3 octobre, la fourniture de 100 à 150 tonnes de charbon à 25,50 livres la tonne.

La direction de l'imprimerie de l'Etat met en vente le 25 octobre, 65 à 70,000 kilos des restes de papier au maximum de 5 c/m. de largeur.

Sur un coup de téléphone

KREDITO

se met immédiatement à votre entière disposition pour vous procurer toutes sortes d'objets à

Crédit

sans aucun paiement d'avance

Péra, Passage Lebon, No. 5
Téléphone 41891

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie :	Etranger :
Ltqs.	Ltqs.
1 an 13.50	1 an 22.—
6 mois 7.—	6 mois 12.—
3 mois 4.—	3 mois 6.50

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Ajournement de la cérémonie des services d'extinction

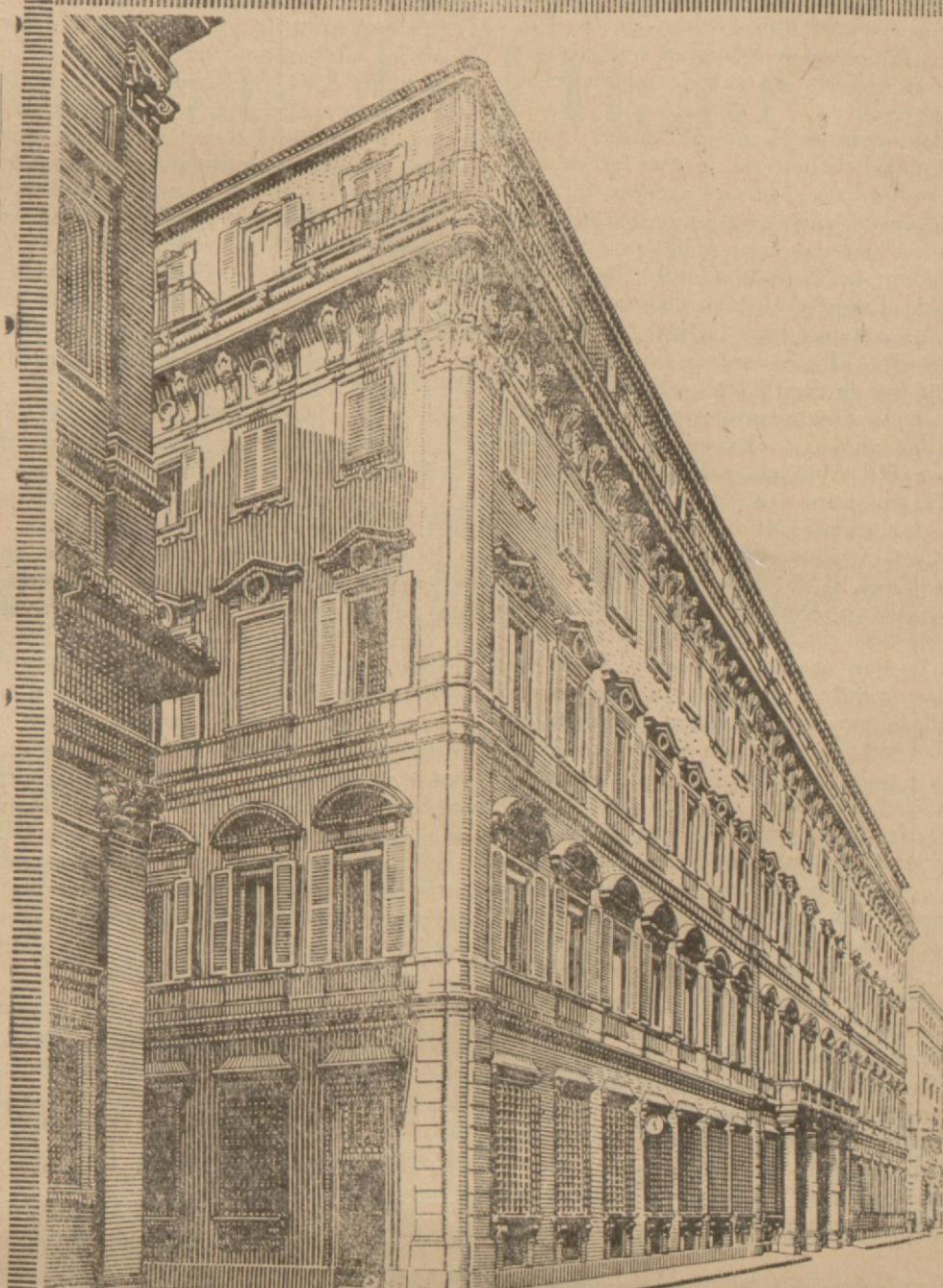
Par suite du mauvais temps, la cérémonie qui devait avoir lieu aujourd'hui 28 Septembre 1935 pour célébrer le 13ème anniversaire de la création des services modernes d'extinction a été ajournée à une date ultérieure.

La nouvelle date à laquelle cette cérémonie aura lieu sera annoncée par la voie des journaux en temps voulu.

Voulez-vous un revenu solide et stable ?

Placez votre argent auprès de l'Adapazari Türk Ticaret Bankası

compte des « coupons à terme », dont les intérêts sont payés à la fin de chaque mois.



PALAIS DU SIÈGE SOCIAL ET DE LA DIRECTION

CENTRALE A ROME
CORSO UMBERTO I^o 307

BANCO DI ROMA

CAPITAL L. 200.000.000
ENTIÈREMENT VERSE

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rıhtım han, Tél. 44870-7-8-9

DÉPARTS

ALBALO partira samedi 28 Septembre à 17 h. pour Salonique, Mètilin, Smyrne, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

SPARTIVENTO partira lundi 30 Septembre à 17 h. pour le Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH. Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Express Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rıhtım Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Seray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cinili Rıhtım Han 95-97 Tél. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sa

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

La Turquie et le conflit italo-éthiopien

M. Ali Naci Karacan constate, dans le Tan, que les télégrammes au sujet du conflit italo-abyssin sont de moins en moins explicites. On dirait que le rébus se complique de plus en plus...

« Au milieu des nouvelles embrouillées et contradictoires qui parviennent de toutes parts, on ne sait plus comment s'orienter. Et il apparaît qu'il faudra encore dix ou quinze jours pour pouvoir se retrouver dans ce fouillis. »

Cependant, tout en attendant les dépêches qui nous indiqueront la façon dont évoluera la situation et en lisant les commentaires, nécessairement partiaux et intéressés des journaux européens, nous ne pouvons nous empêcher d'être profondément surpris par une certaine propagande à laquelle on se livre. Nous voulons parler des publications de diverses sources qui, parlant de la Turquie, cherchent à expliquer que notre armée se prépare en vue de tel ou tel autre objectif.

Tout comme le monde entier, nous suivons avec l'intérêt le plus vif le conflit italo-abyssin et les aspects qu'il revêt. Mais il faut dire ouvertement que l'on ne voit pas facilement en quoi ni comment la Turquie et tout particulièrement l'armée turque, pourraient être mêlées à toute cette affaire. Nos relations avec l'Italie sont ce qu'elles étaient avant que le conflit italo-abyssin eût éclaté, c'est-à-dire normales ; elles ne comportent aucun changement ni aucun nouveauté. Mais alors ? ... Dans une pareille situation, établie et confirmée par des documents officiels, quelle raison peut-on invoquer qui intéresse les forces défensives du pays ? Il n'y a aucun point, dans les relations italo-turques, qui ne soit connu, qui n'ait été dit et écrit et que chacun ne sache. C'est une vérité établie depuis des années et démontrée par une infinité d'exemples que la Turquie, tant qu'elle ne se trouve pas en présence de situations justifiant de sa part des soupçons, n'aspire qu'à la sauvegarde de la paix et a fait de ce principe une des bases inébranlables de sa politique. Proclamer que, pour l'armée turque, il n'y a pas et ne saurait y avoir d'autre question que la défense de ce pays et de sa sécurité est une vérité si souvent affirmée et écrite que le répéter est inutile.

Nous voulons donc dire que parler de façon spéciale de la Turquie dans le développement éventuel de la question abyssine, qui nous intéresse en tant que membres de la S. D. N. — ni plus ni moins que tout autre — n'a et ne saurait avoir aucun sens. »

Le Zaman procède à une analyse de l'article 15 sur lequel est basé le travail du Comité des Treize qui vient d'être constitué.

« Si le différend n'a pu être réglé, le conseil rédige un rapport pour faire connaître les circonstances du différend et les solutions qu'il recommande comme les plus équitables. Si ce rapport est approuvé par tous les membres — excepté les parties en cause — les chances de guerre sont écartées. Les membres de la S. D. N. sont tenus, en effet, de ne recourir à la guerre contre aucune autre Partie qui se conforme aux conclusions du rapport et, partant, l'Italie ne saurait attaquer l'Ethiopie.

Mais si l'Italie passe à l'action, l'article 16 intervient, c'est-à-dire, que c'est au tour des « sanctions » et tous les membres de la S. D. N. s'engagent à rompre avec l'agresseur toutes relations commerciales ou financières. En ce cas, c'est au conseil qu'il appartient de recommander aux divers gouvernements intéressés l'emploi des forces militaires pour garantir le respect des engagements de la S. D. N. Toutes ces mesures entrant en action automatiquement et immédiatement, la question doit prendre nécessairement cette tournure dans le cas d'une

guerre d'agression.

Peut-on en conclure que le danger d'une guerre italo-abyssine est exclu ? Le moment n'en est pas encore venu, car le conseil en est encore à l'article 15. Il n'a pas cru devoir aborder l'article 16. D'autre part, nous voyons que l'on travaille dès à présent à éviter que la guerre gagne l'Europe. Les dépêches de ce matin sont très explicatives à ce propos.

On peut dire que la France tient, par-dessus tout, à ce que le feu ne prenne pas aux poudres, en Europe ; l'Angleterre, à ce que le pacte soit respecté. »

Dans le Cumhuriyet et La République, M. Abidin Daver se préoccupe de l'évolution du conflit. Est-il probable que le Comité des Treize puisse en arriver à un mode de solution acceptable pour l'Italie ?

« On ne saurait l'espérer trop, car l'Italie persiste dans son projet d'occuper militairement l'Ethiopie. Comment les Treize pourront-ils prendre une décision là où les Cinq n'ont rien pu faire ? Tolérer qu'un Etat, membre de la S. D. N., attaque et occupe pour une série de prétextes, le territoire d'un autre Etat, également membre, équivaudrait, pour l'Institution de Genève à signer sa faillite.

Les télégrammes reçus hier nous apprennent que la Russie des Soviets, la Turquie et la Roumanie ont jugé exagérées les concessions faites à l'Italie par le Comité des Cinq. On ne saurait s'attendre à ce que, parmi les autres membres du Comité des Treize, il puisse se trouver des personnes disposées à voir d'un bon œil l'occupation militaire de l'Abyssinie par les Italiens et que, surtout, ces personnes forment, sous ce rapport, une majorité au sein du comité.

Il s'ensuit qu'il est peu probable que ce comité prenne une décision susceptible de modifier la situation en faveur de l'Italie. Dès lors, après que les Treize auront achevé leurs travaux, il semble qu'il ne restera aucun autre moyen d'empêcher la guerre qu'un retour en arrière de la part de l'Italie. Mais la presse romaine s'efforce déjà de faire comprendre que le gouvernement italien est résolu à marcher dans la voie qu'il s'est tracée, et ajoute qu'après les effres ridicules de Genève, l'Italie fasciste, prête à envisager tous les événements qui viendraient à surgir, saura défendre entièrement ses droits et ses intérêts... »

TARIF DE PUBLICITÉ

4me page Pts. 30 le cm.
3me , , 50 le cm.
2me , , 100 le cm.
Echos : , , 100 la ligne

Nous voulons donc dire que parler de façon spéciale de la Turquie dans le développement éventuel de la question abyssine, qui nous intéresse en tant que membres de la S. D. N. — ni plus ni moins que tout autre — n'a et ne saurait avoir aucun sens. »

Le Zaman procède à une analyse de l'article 15 sur lequel est basé le travail du Comité des Treize qui vient d'être constitué.

« Si le différend n'a pu être réglé, le conseil rédige un rapport pour faire connaître les circonstances du différend et les solutions qu'il recommande comme les plus équitables. Si ce rapport est approuvé par tous les membres — excepté les parties en cause — les chances de guerre sont écartées. Les membres de la S. D. N. sont tenus, en effet, de ne recourir à la guerre contre aucune autre Partie qui se conforme aux conclusions du rapport et, partant, l'Italie ne saurait attaquer l'Ethiopie.

Mais si l'Italie passe à l'action, l'article 16 intervient, c'est-à-dire, que c'est au tour des « sanctions » et tous les membres de la S. D. N. s'engagent à rompre avec l'agresseur toutes relations commerciales ou financières. En ce cas, c'est au conseil qu'il appartient de recommander aux divers gouvernements intéressés l'emploi des forces militaires pour garantir le respect des engagements de la S. D. N. Toutes ces mesures entrant en action automatiquement et immédiatement, la question doit prendre nécessairement cette tournure dans le cas d'une

NOS GRANDS ECRIVAINS

Abdülhak Hâmid

IV

L'OEUVRE POÉTIQUE. — Le premier volume de vers publié par Hâmid s'intitulait « Sahra » (le Désert). Ce petit volume fut une étape d'importance dans l'évolution de notre prosodie. Hâmid introduisait avec elle la poésie occidentale, qui comportait une sensibilité, une forme, un « ton » nouveaux. Sa publication (il y a 56 ans de cela) recueillit immédiatement les suffrages des maîtres écrivains de l'époque, tels que Namik Kemal, Recai Zade Ekrem, etc. Hâmid avait réussi dans sa tentative. Il fut dès lors considéré comme le rénovateur de notre poésie et de notre prosodie.

Lorsque, plus tard, il écrira « Olü » (la Mort), Hâmid opposera au style passionné, éminemment élégiaque, désordonné de « Maber » un style singulièrement équilibré et soigné, calme et pensif. Ce livre est également dédié à la mémoire de sa femme, et il s'y manifeste, une sorte de douleur assagie par opposition au désespoir fulgurant de « Makber ». Des strophes solides, harmonieuses, admirablement agencées donnent à la pensée de l'auteur une expression sincère.

« Makber » était, sur la sépulture de Fatma hanim, une stèle du désespoir et de l'amour blessé dans son objet le plus cher, tandis qu' « Olü » est sur cette tombe un monument funéraire élevé par la raison et la pensée.

« Hâcle (l'Alcôve) fut écrite après

le second mariage de Hâmid. Le poète

avait, après la mort de sa femme, tra-

versé une longue période de solitude où

le besoin d'aimer et d'être aimé l'avait

titillé sans cesse, et cette solitude avait

été hantée par l'ombre d'un être cher en

tre tous. Et quand un nouvel amour com-

mençait à l'occuper, il continue à vi-

vre dans la compagnie de l'ombre a-

dorée.

HAMID NOVATEUR. — Nous l'a-

vons déjà dit : Hâmid a opéré la réfor-

mation complète de notre prosodie.

Une prose nouvelle était bien née a-

vant lui, mais c'est lui qui introduisit dans

nos lettres la poésie nouvelle, ce qui était

naturel, puisque les règles fort strictes de la

prosodie obligeaient les poètes

à observer une certaine discipline, tan-

dis que cette discipline n'existant pas

pour la prose, celle-ci était relâchée,

arrîtrée, incompréhensible, ce qui fit

que les écrivains s'attaquaient à la ré-

forme de la prose avant celle de la poé-

sie. C'est Hâmid qui, le premier, s'attaqua

à celle-ci, et la délivra de la pris-

on où elle se trouvait enfermée, lui

ouvrit des horizons nouveaux. Comme

tous les novateurs, Hâmid fut l'objet

des plus violentes attaques, cependant

que son maître, Namik Kemal, qui fut

aussi son disciple dans la nouvelle pro-

sodie, l'encourageait à perséverer,

lui rappelant que l'avenir était son seul

jugé.

LE DRAMATURGE. — Hâmid a été

le créateur du théâtre en vers en

Turquie. Nous savons que ses drames se

rapprochent assez malaisément des

conditions exigées de l'œuvre dramati-

que ; mais nous savons qu'ils constituent

des monuments impérissables de poésie.

Hâmid lui-même savait que ses pièces,

n'avaient pas les qualités scéniques re-

steintes de tuberculose pulmonaire, son mal s'était aggravé de jour en jour, à Bombay où son mari était consul.

Celui-ci décide de la ramener à Istanbul. Faisant escale à Beyrouth, le couple débarque en cette ville dont le gouverneur est précisément le frère ainé de Hâmid. La jeune femme y meurt ; on l'y enterrer. Hâmid passe près de six semaines à veiller la tombe de sa femme. et à composer ce « Makber » qui doit devenir un monument immortel de nos lettres.

Lorsque, plus tard, il écrira « Olü » (la Mort), Hâmid opposera au style passionné, éminemment élégiaque, désordonné de « Maber » un style singulièrement équilibré et soigné, calme et pensif. Ce livre est également dédié à la mémoire de sa femme, et il s'y manifeste, une sorte de douleur assagie par opposition au désespoir fulgurant de « Makber ». Des strophes solides, harmonieuses, admirablement agencées donnent à la pensée de l'auteur une expression sincère.

« Makber » était, sur la sépulture de

Fatma hanim, une stèle du désespoir

et de l'amour blessé dans son objet le plus

cher, tandis qu' « Olü » est sur cette

tombe un monument funéraire élevé par

la raison et la pensée.

« Hâcle (l'Alcôve) fut écrite après

le second mariage de Hâmid. Le poète

avait, après la mort de sa femme, tra-

versé une longue période de solitude où

le besoin d'aimer et d'être aimé l'avait

titillé sans cesse, et cette solitude avait

été hantée par l'ombre d'un être cher en

tre tous. Et quand un nouvel amour com-

mençait à l'occuper, il continue à vi-

vre dans la compagnie de l'ombre a-

dorée.

HAMID PROSATEUR. — Un autre

service rendu par Abdülhak Hâmid

aux lettres turques a été de les doter

d'une prose splendide. Il est à remar-

quer que depuis Aşik Pasa, les deux

plus grands prosateurs ont été deux de

nos plus grands poètes : Fuzuli et Hâmid. Namik Kemal avait été le grand ré-

novateur de notre prose ; mais nous

n'éprouvons plus, aujourd'hui, à lire

cette prose, le plaisir et l'éblouissement

qu'elle donnait jadis.

Tandis que la préface de « Makber »

demeure toujours un enchantement, et

en rien perdu, au contraire, de ses qua-

lités.

LE DRAMATURGE. — Hâmid a été

le créateur du théâtre en vers en

Turquie. Nous savons que ses drames se

rapprochent assez malaisément des

conditions exigées de l'œuvre dramati-

que ; mais nous savons qu'ils constituent

des monuments impérissables de poésie.

Hâmid lui-même savait que ses pièces,

n'avaient pas les qualités scéniques re-

steintes de journal qui contiennent les marions, les prunelles, les

figues et les biscuits furent établis : Francis s'élança au bar pour chercher du

sel et revint avec un petit papier de sel